

Le 19 septembre 2014

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr

<http://snapatsi.fr>



LORSQUE LE COUP DE POUCE DEVIENT UN COUP DE PIED !

Fin 2013, la Fonction Publique a fait de grandes annonces sur la revalorisation de la catégorie C mais pour les AT PN, du coup de pouce, cela devient un coup de pied en matière d'avancements !

la Preuve par les taux de promotion

	AT 1	AT 2
2013	20%	50%
2014	15%	20%
2015	14%	12%
2016	11,50 %	7%

Et même si le taux de promotion au grade d'ATP1 est de 50 %, avec 5 collègues qui remplissent les conditions d'avancement ça ne fait que 3 promotions pour tout le périmètre de la Police !

Et pendant ce temps, les ATIOM, en Gendarmerie et en Préfecture, bénéficient de taux constants depuis 2010 (30 % AT1, 25 % ATP2 et 10 % ATP1), ce qui leur permet dans les grades sommitaux des volumes d'avancements beaucoup plus importants.

Une fois de plus, les AT PN sont lésés !

Prenez conscience que la fusion des adjoints techniques est indispensable et urgente pour votre avenir !

Bureau National

01.55.34.33.20

Le SNAPATSI dit  au SNIPAT qui s'entête à toujours tout refuser en bloc au mépris de votre carrière !

**LE 4 DÉCEMBRE 2014, FAITES LE BON CHOIX,
VOTEZ SNAPATSI,
LE SEUL SYNDICAT RESPONSABLE
QUI DÉFEND VOTRE POUVOIR D'ACHAT.**

T
E
C
H
N
I
Q
U
E
S